



Association Syndicale Autorisée du "Bois de Cise"

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DE L'ASSOCIATION DU BOIS DE CISE DU 27 JANVIER 2024

A 10 HEURES 4 ROUTE DES ORMEAUX AU BOIS DE CISE

(Faute de salle disponible la réunion du conseil syndical est établie au 4 route des Ormeaux au Bois de Cise, La réunion s'est tenue en distanciel(zoom) et en présentiel.)

SYNDICS PRESENTS :

REPRESENTEES

ABSENTES

Evelyne Collinet représentée par G fauquembergue

Blandine de La Motte

Cécile Degioannini

Gilbert Fauquembergue

Gilberte Fauquembergue (ZOOM)

Marijke Bogaer (ZOOM)

Dominique Weber (ZOOM)

Frédéric Minasse

Nota : Monsieur Basile Médard a donné sa démission en décembre 2023.

Invité

Clément Duchaussois, secrétaire comptable de l'ASA, présent

10h15 ouverture de la séance

Accueil des syndics

10h 20 lancement du programme zoom

Accueil des syndics en distanciel, vers 10h30 (quelques soucis avec les liaisons)

1) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Cécile : Degioannini, se chargera du compte-rendu.

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 7 OCTOBRE 2023

Le compte-rendu de la réunion du 7 octobre 2023 est validé par l'ensemble des syndics.

3) DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE GESTION DU SITE ASA

L'ensemble des syndics à l'unanimité prononce le remboursement des frais de gestion du site de l'ASA à monsieur Jean-Marie Geffroy délégué pour ce travail.

4) PRESENTATION DES CONVENTIONS EN COURS.

2 conventions sont en exercice au 1 janvier 2024,

- Convention d'usage avec la commune d'Ault, pour l'entretien des sentiers et de la descente à la mer.
- Convention pour la mise à disposition d'une surface close pour le stockage des outils propriétés de l'ASA.

L'ensemble des syndics confirme à l'unanimité la validation des deux conventions pour l'année 2024.

Par ailleurs le président propose d'inscrire la rénovation du sentier des mugets, partie médiane, en 2024 par une entreprise. L'ensemble des syndics à l'unanimité valide cette action. Des devis seront proposés.

5) POINT SUR LA PROCEDURE DE CLASSEMENT DU BOIS DE CISE.

Le président fait un résumé des différents entretiens qu'il a eu avec :

Mrs Varlet et Ricquier inspecteurs à la DREAL.

Ils pensent lancer l'étude d'opportunité en 2024.

M. Le maire de la ville d'Ault

Il va rencontrer Les représentants de la DREAL.

M. Le Maire de la ville de St Quentin Lamotte.

L'ensemble de ces rencontres ont permis de faire le point et d'harmoniser les éléments de connaissance sur ce dossier.

6) ACCORD AVEC LE CNPF POUR L'ENTRETIEN DU COUVERT BOISE.

La procédure, lors de la nécessité de démonter un arbre mort ou dangereux nécessite le passage d'un expert forestier et l'avis favorable du président de l'ASA.

En 2024 le président propose de faire appel à l'expertise du CNPF, lors de deux visites par an.

Par ailleurs, les propriétaires pourront faire appel au même CNPF pour faire expertiser leur parcelle. Cette visite comportera des conseils non obligatoires, mais utiles quant aux changements climatiques.

Ensemble des syndicats à l'unanimité valide cette proposition.

A ce propos Cécile Degioannini propose d'initier des commandes en groupe pour acheter des plans et obtenir des rabais. A noter que Marijke Bogaer nous a fourni la liste des différents vendeurs de la région.

7) ELECTION DU SECRETAIRE DE L'ASA

Cécile Dégioannini est élue à l'unanimité, par 8 voix pour, secrétaire de l'ASA.

8) SITUATION DES FINANCES

M Clément Duchaussois, présente l'état de nos finances, nous pouvons faire face aux dépenses courantes et imposées. Avec les rentrées tardives mais continues de la taxe syndicale 2023 nous allons retrouver un peu de marge.

A ce propos le président précise que la taxe syndicale 2024 sera mise en recouvrement au mois de mai 2024.

La secrétaire de séance

Le Président de l'ASA

Cécile Dégioannini

Gilbert Fauquembergue